

MAIRIE DE TALMONTIERS

03 44 84 83 21

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze avril deux mil onze, à 20 heures 40, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky LEBORGNE, Maire.

PRESENTS : M. Leclerc, M. Varnier, adjoints ; Mme Dartril, Mme Leclerc, Mme Guillotte, Mme Sement, M. Faragout, M. Lanel

POUVOIRS : M. Bourguignon à M. Leclerc

ABSENTS : M. Lecocq, M. Defline

Mme Guillotte a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Varnier demande qu'une minute de silence soit tenue en mémoire de Mme Lanel Micheline décédée le 10 mars 2011.

1. Approbation du compte rendu du 08 mars 2011

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Budget Primitif 2011 : Caisse des Ecoles

Monsieur le Maire présente le budget primitif préparé par la commission de la caisse des écoles et visé par la commission des finances.

FONCTIONNEMENT DEPENSES			Budget Primitif 2011
Chapitre	11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 500,00 €
Chapitre	65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	1 860,00 €
TOTAL DEPENSES			36 360,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			Budget Primitif 2011
Chapitre	002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	3 667,00 €
Chapitre	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES D.	3 570,00 €
Chapitre	74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	29 123,00 €
TOTAL RECETTES			36 360,00 €

La participation communale pour l'équilibre du budget s'élève à 28 523 €

Le Budget Primitif 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Surtaxe d'Assainissement

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide *par 9 voix pour et 1 abstention (Mme Guillotte)* de faire évoluer la surtaxe d'assainissement sur le prix de l'eau de 0.13 €, soit à **0.60 € par m³** consommé pour l'année 2011.

Le but étant à court terme d'équilibrer le budget d'assainissement, comme le prévoit la loi, dès que les travaux d'assainissement collectif du Hameau Les Landes et Rue de Feuquerolles seront terminés via les remboursements d'emprunt.

4. Budget Primitif 2011 Assainissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif préparé par la commission des finances.

Section de Fonctionnement

<i>FONCTIONNEMENT DEPENSES</i>			Budget Primitif 2011
Chapitre	O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 600,00 €
Chapitre	O12	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 500,00 €
Chapitre	O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €
Chapitre	O42	OPER, ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 064,00 €
TOTAL DEPENSES			20 164,00 €

<i>FONCTIONNEMENT RECETTES</i>			Budget Primitif 2011
Chapitre	OO2	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	13 744,00 €
Chapitre	70	TAXES ET REDEVANCES	6 244,00 €
Chapitre	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	176,00 €
TOTAL RECETTES			20 164,00 €

Section d'Investissement

<i>INVESTISSEMENT DEPENSES</i>			Propositions nouvelles	Restes à Réaliser	Budget Primitif 2011
Opération	O1	Travaux	16 785,00 €	84 800,00 €	101 585,00 €
TOTAL DEPENSES			16 785,00 €	84 800,00 €	101 585,00 €

<i>INVESTISSEMENT RECETTES</i>			Propositions nouvelles	Restes à Réaliser	Budget Primitif 2011
Compte	OO1	EXCEDENT ANTER. REPORTE	90 345,00 €		90 345,00 €
Compte	OOSS	OPER ORDRE DE SECTION A SECTION	11 240,00 €		11 240,00 €
TOTAL RECETTES			101 585,00 €	- €	101 585,00 €

Le Budget Primitif 2011 du service Assainissement a été adopté à l'unanimité.

5. Vote des taux d'imposition

Compte tenu de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale, les taux tiennent compte du transfert des taxes de la région et du département à la commune et à la CCPB.

La commission des finances propose de ne pas faire évoluer les taux d'imposition communaux 2011.

	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2011	Taux d'imposition de la commune	Produit fiscal à taux constants
Taxe Habitation	555 300	15.34 %	85 183
Taxe Foncière (bâti)	352 300	17.87 %	62 956
Taxe Foncière (non bâti)	45 600	40.60 %	18 514
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	18 200	24.44 %	4 448
TOTAL DU PRODUIT FISCAL 2011			171 101

A noter : sur ce produit (171 101 €), la commune sera prélevé de 42 978 € au titre de la Garantie Individuelle de Ressources (GIR) afin de compenser les pertes de recettes de chaque collectivité constatées après la réforme alimentées par les recettes des collectivités « gagnantes » après la réforme.

En conséquent, les ressources de la commune de Talmontiers pour les taxes directes locales en 2011 seront **de 128 123 €**, donc constantes !

Délibération adoptée à l'unanimité.

6. Vote des Subventions aux associations et des participations

Chaque subvention a été votée une à une, selon l'article L 2131-11 du CGCT, les conseillers membres du bureau d'une association n'ont pas pris part au vote de la subvention attribuée à leur association.

La commission des finances propose d'attribuer les subventions communales 2011 suivantes:

- Anciens Combattants	550	Adoptée à l'unanimité
- Association de Chasse	200	Adoptée par 9 voix pour et 1 contre (M. Faragout)
- Association des randonneurs	400	Adoptée par 9 voix pour (M. Varnier n'a pas pris part au vote)
- Cheveux Blancs	2500	Adoptée à l'unanimité
- Club du jeudi	450	Adoptée par 9 voix pour (Mme Guillotte n'a pas pris part au vote)
- Les Enfants d'Abord	450	Adoptée à l'unanimité
- Saint Pierre Saint Paul Ensemble	450	Adoptée par 9 voix pour (Mme Guillotte n'a pas pris part au vote)
- D mots de Zic	200	Adoptée à l'unanimité
- Resto du Cœur (Le Coudray)	1100	Adoptée par 8 voix pour, 1 contre (M. Faragout) et 1 abstention (Mme Guillotte)
- Foyer socio éducatif Collège Rollon	230	Adoptée à l'unanimité
- AFM téléthon	150	Adoptée à l'unanimité
- SPA Beauvais	100	Adoptée à l'unanimité
- Association des calvaires Beauvaisis	20	Adoptée à l'unanimité
- Association Envol	30	Adoptée à l'unanimité

7. Création de postes saisonniers à durée déterminée

Le conseil municipal décide de créer 3 postes saisonniers pour le renfort des services techniques de mai à aout 2011, à savoir :

- Contrat de droit public du 02 mai 2011 au 30 juin 2011 à temps complet au grade d'adjoint technique de 2^e classe, 1er échelon : délibération adoptée par 9 voix pour et 1 abstention (Mme Leclerc), Monsieur le Maire nommera l'agent.

- Contrat de droit public du 04 juillet 2011 au 26 aout 2011 à temps complet au grade d'adjoint technique de 2^e classe, 1er échelon : délibération adoptée par 9 voix pour et 1 contre (Mme Leclerc), Monsieur le Maire nommera l'agent.
- Contrat de droit public du 01 aout au 12 aout 2011 à temps complet au grade d'adjoint technique de 2^e classe, 1er échelon : délibération adoptée par 9 voix pour et 1 contre (Mme Leclerc), Monsieur le Maire nommera l'agent.

8. Stagiaire : prime exceptionnelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Mollard Julien effectue depuis plusieurs semaines un stage professionnel non rémunéré au sein des services techniques, 209 heures de travail auront été effectuées à la fin de ce stage.

Le conseil municipal décide par 9 voix pour et 1 abstention (Mme Leclerc) de lui octroyer une prime de 300 €.

9. Eglise

Monsieur le Maire fait état des travaux que l'association PPE (St Pierre St Paul Ensemble) se propose de financer : chauffage du chœur de l'église, acquisition de matériel de sonorisation, restauration du calvaire, restauration de deux tableaux situés dans les fonds baptismaux, le cout global avant demande de subvention s'élève à 41 560.08 €.

Toutefois, avant de procéder à une demande de financement au titre des fonds parlementaires, Monsieur le Maire, souhaite l'aval des services préfectoraux et connaître les modalités juridiques d'un financement via une association communale.

10. Budget primitif 2011 : Commune

Monsieur le Maire présente le budget primitif préparé par la commission des finances, il s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement

<i>FONCTIONNEMENT DEPENSES</i>			Budget Primitif 2011
Chapitre	O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	147 315,00 €
Chapitre	O12	CHARGES DE PERSONNEL	165 786,00 €
Chapitre	O14	ATTENUATION DE CHARGES	42 978,00 €
Chapitre	O22	DEPENSES IMPREVUES	8 203,00 €
Chapitre	O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	21 766,00 €
Chapitre	O42	OPE. d'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	505,00 €
Chapitre	65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	69 942,00 €
Chapitre	66	CHARGES FINANCIERES	6 860,00 €
TOTAL DEPENSES			463 355,00 €

<i>FONCTIONNEMENT RECETTES</i>			Budget Primitif 2011
Chapitre	OO2	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	62 104,00 €
Chapitre	O13	ATTENUATION DE CHARGES	6 000,00 €
Chapitre	70	PRODUIT DES SERVICES DUDOMAINE ET VENTES DIV.	3 218,00 €
Chapitre	73	IMPOTS ET TAXES	185 120,00 €
Chapitre	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	193 713,00 €
Chapitre	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00 €
Chapitre	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 200,00 €
TOTAL RECETTES			463 355,00 €

Section d'Investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES			Propositions nouvelles	Restes à Réaliser	Budget Primitif 2011
Opération	10001	SECRETARIAT	1 800 €		1 800 €
Opération	10006	MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	2 000 €		2 000 €
Opération	10009	EGLISE	400 €	3 500 €	3 900 €
Opération	20	INFORMATIQUE ECOLE	400 €		400 €
Opération	22	AMENAGEMENT COURS DE L'ECOLE	23 680 €		23 680 €
Opération	24	MATERIEL ECOLE	1 200 €		1 200 €
Opération	28	PANNEAUX SIGNALISATION	610 €	390 €	1 000 €
Opération	30	ILLUMINATIONS	5 000 €		5 000 €
Opération	34	SALLE COMMUNALE	-280 €	280 €	0 €
Opération	41	LOCAL EPICERIE	0 €	520 €	520 €
Opération	42	PLU	-1 700 €	10 000 €	8 300 €
Opération	OFI	OPERATIONS FINANCIERES	56 649 €		56 649 €
TOTAL DEPENSES			89 759 €	14 690 €	104 449 €

INVESTISSEMENT RECETTES			Propositions nouvelles	Restes à Réaliser	Budget Primitif 2011
Opération	10009	EGLISE	2 400 €		2 400 €
Opération	10003	VOIRIE RUES		5 390 €	5 390 €
Opération	OFI	OPERATIONS FINANCIERES	96 659 €		96 659 €
TOTAL RECETTES			99 059 €	5 390 €	104 449 €

Le Budget Primitif 2011 de la commune a été adopté par 9 voix pour et 1 contre (Mme Guillotte)

M. Varnier quitte la séance à 22h28 et donne pouvoir à M. Lanel Patrice

11. Questions supplémentaires

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter deux questions supplémentaires à l'ordre du jour.

* Repas des aînés :

Le tarif est fixé à 30€ pour les élus et leurs conjoints qui souhaitent participer au repas offert aux aînés du village de plus de 65 ans (ainsi que leur conjoint).

Délibération adoptée à l'unanimité.

* Soutien des salariés d'Organon : Le conseil municipal décide par 8 voix pour, 1 abstention (Mme Leclerc) et 1 contre (Mme Guillotte) de faire réaliser une banderole de traverse de rue (devant la mairie) pour soutenir l'action des salariés de l'usine St Charles (Sté Merck, ex Organon d'Eragny sur Epte), le cout est de 340.69 € TTC.

Monsieur le Maire tient à remercier M. et Mme Sanglier Joël, pour leur engagement, notamment pour avoir recueilli de nombreuses signatures de soutien.

Rappel : la pétition est à disposition dans l'entrée de la mairie.

12. Questions diverses

* vitraux de l'église : les trois vitraux ont été démontés pour être réparés.

* Rampe d'escalier Eglise : M. le Maire fait lecture de la carte de remerciements de Mlle Périer

* Assainissement pluvial (Mme Fleury / M. et Mme Hagouel): contact a été pris avec plusieurs société (devis en attente)

* Demande de création club de foot : des dirigeants souhaitent créer une association de football à Talmontiers. Des travaux dans le vestiaire seront effectués en collaboration avec les bénévoles de cette association.

* Site Internet du village en ligne : **www.talmontiers.fr**

La séance est levée à 23h

Le Maire,

Jacky LEBORGNE